Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/11/2025

AUCHAN RETAIL SERVICES AUCHAN rappelle SARDINES SOUS VIDE et ETAL





- Noms des modèles ou références concernés : **SOUS VIDE et ETAL**
- Marque : **Auchan Le Poissonnier**
- **Lot vendus sous vide en libre service Date limite de consommation 21/10/2025**
  Lot vendus à l'état entre le 16/10/2025 et le 18/10/2025 inclus
- Conditionnements : **Sous vide et en vente assistée**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/10/2025 au 21/10/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **AUCHAN SUPER BOSC ROGER**
- Distributeurs : **AUCHAN SUPER BOSC ROGER**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence d'histamines**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 29 novembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0235788980**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre